

RENTREE 2026 :

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DÉTACHÉS

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2026, le Lycée Français de Prague, établissement en gestion directe de l'AEFE, recrute des enseignants et enseignantes détachés de l'Education Nationale pour le primaire et le secondaire.

L'AEFE met en œuvre une politique d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

POSTES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VACANT DANS LE SECOND DEGRÉ :

- Enseignant ou enseignante du 2nd degré **en allemand** (poste n°14683)
- Enseignant ou enseignante du 2nd degré **en anglais** (poste n° 11727)
- Enseignant ou enseignante du 2nd degré **en mathématiques** (poste n°14666)
- **Conseiller Principal d'Éducation ou Conseillère Principale d'Éducation** (poste n°12924)

Constitution du dossier de candidature :

- Dossier de candidature AEFE complété et signé.
- Curriculum-vitae.
- Lettre de motivation.
- Copies des diplômes d'enseignement supérieur.
- Copie de l'arrêté de titularisation
- Copie d'écran de la fiche de synthèse IPROF
- Copie du dernier arrêté de promotion.
- Copies des derniers rapports d'inspection existants, PPCR, rapport de visite ou compte rendu de rendez-vous de carrière.
- Copie d'écran d'IPROF de la note pédagogique et administrative le cas échéant.
- Copie d'une pièce d'identité (CNI...).
- Justificatif de suivi de conjoint (si le conjoint justifie à la date de la CCPL d'une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire).
- Copie du contrat en cours (agent relevant de l'AEFE).
- Copie de l'arrêté de détachement (uniquement pour les personnels en détachement).
- Copie d'attestation (langues, certification, etc...).

Les candidatures sont à adresser par courrier électronique, sous la forme **d'un fichier PDF unique** à Madame la Provisure, à l'adresse suivante : recrutement@lfp.cz

Les candidatures seront recevables jusqu'au 1^{er} décembre 2025 inclus.

La Commission Consultative Paritaire Locale se réunira le 11 décembre 2025.

Les candidats et candidates seront informés personnellement dans les jours suivant la commission.



Consultez la page « Conditions et modalités de candidature » sur le site de l'AEFE :

https://aefe.gouv.fr/fr/contrats-detaches/mission-d-enseignement-education-administration?type=All&fonction=All&discipline=All&pays=R%C3%A9publique+tch%C3%A8que&numero_de_poste=&items_per_page=10

Motifs d'irrecevabilité des dossiers :

- Une candidature émanant d'un agent ou agente non titulaire de la fonction publique française.
- Pour les postes d'enseignant ou d'enseignante, la candidature d'un ou d'une fonctionnaire n'appartenant pas à un corps enseignant du 1er ou 2nd degré.
- Une candidature d'un enseignant ou d'une enseignante titulaire candidatant pour une autre discipline que celle dont il ou elle est titulaire.
- Les personnels non titulaires de leurs corps (stagiaires)
- Les agentes ou agents en cours de détachement relevant de la note de service annuelle du MEN relative aux recrutement et détachements des personnels à l'étranger, ou dont la demande de renouvellement de détachement a été transmise à leur administration d'origine, sauf suivi ou rapprochement de conjoint ou conjointe. (voir cas particuliers précisés en point V-3)

Sont considérés irrecevables les dossiers envoyés hors délai et/ou incomplets conformément aux pièces demandées.

Sont considérés comme incomplets les dossiers qui ne comprennent pas à minima les pièces indiquées sur le modèle de dossier de candidature.